

SOMMAIRE

Chiffres clés

Agenda

Communautés de Communes

EDITO

Yves RAMBAUX
Président d'IHS

Depuis mai 2017, Initiative Haute-Saône a pris son autonomie suite à la Loi Notré, que de chemin parcouru depuis cette date.

Notre partenariat s'est renforcé avec les Communautés de Communes, les banques, le réseau comptable et les partenaires de la création d'entreprises.

Au 1er juillet, Léa MOUGEL a été embauchée en tant qu'Animatrice Plate-forme, venant ainsi conforter l'association dans ses missions.

L'activité d'Initiative Haute-Saône ne cesse de s'accroître, la demande est de plus en plus forte comme le montre les chiffres clés au 31 août 2019.

Le montage des dossiers NACRE continue sur 2019 grâce à l'enveloppe que nous a remis la Caisse des Dépôts en avril 2019.

Nous remercions tous les partenaires qui nous soutiennent dans la mission qui nous est confiée, nous pouvons ainsi continuer à contribuer efficacement au développement économique de la Haute-Saône.

CHIFFRES CLÉS AU 31 AOÛT 2019

41 entreprises financées par un prêt d'honneur

3 entreprise financée par un prêt NACRE (21 000 €) pour 47 000 € de prêts bancaires associés

60% de création
36% de reprise
0% de croissance
4% de transition

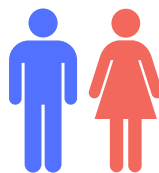


497 000 € de prêts d'honneur engagés (dont 77 200 € de participation des Com de Com)



2 913 155 € de prêts bancaires associés

Soit un total de **3 478 155 €** mobilisés dans l'économie du territoire de la plateforme (NACRE et prêts d'honneur)



67% de demandeurs d'emploi
33% de femmes



98 emplois directs créés ou maintenus



Prêts d'honneur
55 nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés pour **41 entreprises**



20 nov. à 18h00 remise de chèque prêt d'honneur dans les locaux de la CCI dans le cadre de la Semaine Régionale de la création reprise d'entreprise.

Prochains comités d'agrément : 27 sept. 25 oct. 29 nov. et 20 déc.

**14 COMMUNAUTÉS DE
COMMUNES ET
1 COMMUNAUTÉ D'AGGLO**

adhèrent à Initiative Haute-Saône afin de participer au financement des projets de création ou reprise d'entreprise de leur territoire.

CC des 4 Rivières
CC du Pays d'Hericourt
CC du Pays de Villersexel
CC Rahin et Chérimont
CC du Val Marnaysien
CC du Pays de Montbozon et du Chanois
CC des Hauts du Val de Saône
CC des Monts de Gy
CC du Val de Gray
CC du Pays de Luxeuil
CC des 1000 Etangs
CC de la Haute-Comté
CC du Pays de Lure
CC des Combes
Vesoul Agglo

Les conditions d'intervention :

Pour être éligible à la participation de la Communauté de Communes, le projet doit remplir les conditions suivantes :

- être éligible au prêt d'honneur,
- avoir son siège social sur le territoire de la Communauté de Communes.

Les modalités d'intervention :

La participation de la Communauté de Communes correspond à 20% du montant du prêt d'honneur et se rembourse sur la même durée que ce dernier.

Quelques exemples :

Prêt d'honneur de 8 000 € accordé : 1 600 € de participation Com de Com
Prêt d'honneur de 10 000 € accordé : 2 000 € de participation Com de Com
Prêt d'honneur de 20 000 € accordé : 4 000 € de participation Com de Com
Prêt d'honneur de 30 000 € accordé : 6 000 € de participation Com de Com

Activité des Communautés de Communes

15 Communautés de Communes nous soutiennent en apportant un financement pour le fonctionnement de l'association et un abondement au fonds de prêts d'honneur

32 entreprises ont bénéficié d'une participation Communauté de Communes.



ce qui représente **77 200 €** de fonds engagés

Au 16/09/2019

**Au 31 août c'est
497 000 € de
prêts d'honneur
engagés dont
77 200 € de
participation
des
Communautés
de Communes**